



Statistics Canada

Statistique Canada

***NATIONAL
CENSUS
TEST***

***TEST DU
RECENSEMENT
NATIONAL***

Rapport N° 2

Test du recensement national et intégration des
recommandations du processus de consultation sur
le contenu du recensement de 1991

Report No. 2

The National Census Test and the integration
of recommendations from the 1991 Census
Content Consultation Process

92N0060
no. 2
c. 2

Canada



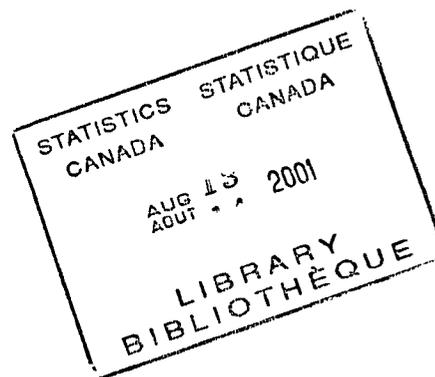
L'AUTEUR PRINCIPAL DU PRÉSENT RAPPORT EST MARCIA ALMEY

L'AUTEUR REMERCIE DE LEUR ASSISTANCE ET DE LEURS

PRÉCIEUSES CONTRIBUTIONS LES MEMBRES DE

L'ÉQUIPE DU PROJET DU TEST

NATIONAL DU RECENSEMENT



Février 1989



1.0 INTRODUCTION

Ce document explique l'intégration des résultats des consultations sur le contenu du recensement de 1991 au contenu final du Test du recensement national (TRN). Ce document commence par un bref aperçu du processus de consultation, plaçant les consultations dans le contexte d'autres aspects de la préparation de Statistique Canada au recensement de 1991, en particulier le programme de recherche et de sondage. La section centrale offre une description de l'impact des recommandations découlant des consultations sur le TRN. Cette section indique les recommandations qui ont été incorporées au test du recensement, et celles qui n'y sont pas, et elle explique la justification de ces choix. La conclusion de ce document traite de la préparation d'une présentation au Cabinet sur le contenu final du recensement de 1991. L'annexe A comprend toutes les recommandations du Rapport des consultations sur le contenu du recensement de 1991.

1.1 Contexte

Des consultations approfondies ont eu lieu tout au long de l'année 1987 sur le contenu du recensement de 1991. Auparavant, les consultations sur le recensement étaient limitées aux principaux utilisateurs du gouvernement et du secteur privé, mais pour le recensement de 1991, la portée des consultations a été élargie pour inclure tous les secteurs de la société canadienne, y compris le grand public. L'éventail des groupes participant aux consultations inclut des personnes du milieu des affaires et des associations, des syndicats, des bibliothécaires, des universitaires, des travailleurs sociaux, des groupes religieux et ethnoculturels, de simples citoyens, de même que tous les paliers de gouvernement.

Au total, 88 réunions ont eu lieu dans presque toutes les grandes villes du pays. Plus de 1 100 personnes ont participé au processus et plus de 150 mémoires ont été soumis. Les commentaires reçus touchaient tous les aspects du recensement.

Le processus de consultation a permis de dégager plusieurs recommandations pour les recensements à venir et le contenu des enquêtes-échantillons. Le Rapport des consultations sur le contenu du recensement de 1991 (avril 1988) explique le processus de consultation et analyse les commentaires des participants par thème du recensement et par organisation participante. Les points de vue des participants ont été résumés en recommandations concernant le contenu du recensement de 1991, là où un consensus était évident. Au total, le rapport contient 46 recommandations sur le contenu du recensement à venir. (Toutes les recommandations contenues dans le rapport figurent à l'annexe A.)

1.2 Le processus de consultation et le programme de recherche et de sondage de 1991

Les résultats des consultations ont reçu une attention formelle dans la planification et l'élaboration du Test du recensement national. Toutefois, ils n'étaient pas les seuls facteurs à considérer; les résultats d'autres initiatives et aspects du programme de recherche et de sondage de Statistique Canada ont également affecté la mise au point du TRN. Voici les éléments déterminants pour le TRN:

- * les recommandations découlant des consultations
- * les résultats des essais modulaires
- * l'évaluation du recensement de 1986
- * les besoins des utilisateurs
- * les besoins par sujets et les priorités des divisions et du bureau
- * les recommandations de l'étude Price Waterhouse et d'autres suggestions visant à améliorer et simplifier le questionnaire.

Les recommandations découlant des consultations ayant contribué de façon informelle à la mise au point des essais modulaires, les résultats des essais, dans certains cas, ont permis d'établir une évaluation de leur aspect pratique ou de leur faisabilité dans le contexte d'un recensement.

1.2.1 Essais modulaires un et deux

En plus du processus de consultation, l'élaboration du recensement de 1991 comportait un vaste programme de recherche et de sondage, incluant des études méthodologiques et des plans d'essai des questionnaires et d'options de contenu. Deux petits essais modulaires de contenu menés à la fin de 1987 et au début de 1988 ont fait partie de ce programme. Ces tests ont eu lieu dans certaines grandes villes, utilisant des échantillons non probabilistes d'environ 3 000 ménages.

L'essai modulaire un (EM-1) s'est concentré sur les révisions des questions portant sur le mariage et la fécondité, sur de nouvelles questions concernant le marché du travail et le revenu, et sur de nouvelles questions conçues pour améliorer le champ d'enquête. L'essai modulaire deux (EM-2) portait sur des questions linguistiques, ethnoculturelles et relatives à la mobilité.

Les résultats des essais modulaires un et deux ont été analysés du point de vue de la qualité des données, du taux de réponse, de la compréhension des questions par le répondant, de la nature délicate des questions et des sujets. Parmi les conclusions auxquelles on est arrivé, certaines ont des répercussions sur les recommandations relatives à la consultation, notamment:

- * aucune difficulté n'est survenue lorsque la question de la fécondité a été posée aux femmes non mariées;
- * plus d'une ou deux questions seraient nécessaires pour compiler de bons renseignements concernant le temps consacré à du travail bénévole et à la garde d'enfants à domicile;
- * la question de la race a été perçue comme étant choquante par plusieurs.

Ainsi, en dépit de fortes demandes de tous les secteurs lors des consultations pour obtenir des données sur le ménage, le travail bénévole et la garde d'enfants non rémunérée, les essais ont révélé que ces sujets ne pouvaient pas faire partie du recensement. Une enquête spéciale exhaustive et complexe serait nécessaire pour traiter adéquatement ces sujets.

La plupart des questions qui se sont avérées insatisfaisantes lors des essais modulaires ont été éliminées du TRN. Celles-ci comprenaient les questions relatives au revenu imposable, au temps consacré aux travaux ménagers, au travail bénévole et à la garde d'enfants non rémunérée. L'EM-2 a démontré que la langue principale n'est pas un substitut viable à la langue parlée à la maison; il était évident d'après les résultats que les répondants n'avaient pas une compréhension cohérente du concept.

D'autres questions, portant sur la mobilité et sur la race de la personne, ont été incluses sous une forme révisée dans le T.R.N. La question sur la race a été simplifiée et abrégée, tandis que la question habituelle sur la mobilité a été éclaircie et révisée afin de réduire le fardeau du répondant.

1.2.2 Évaluation du recensement de 1986

Même si le champ d'enquête ne constituait pas un aspect relatif au contenu au cours des consultations, les études d'évaluation réalisées après le recensement de 1986 ont indiqué une augmentation de la sous-couverture, d'une moyenne de 2,01 % en 1981 à 3,21 %. Conséquemment, les plans pour le recensement de 1991 devaient comprendre l'élaboration de nouvelles questions pour améliorer la couverture. Le TRN comprenait deux nouvelles questions et deux autres ont été révisées légèrement pour les rendre plus compréhensibles. La question sur le nombre de résidents habituels a été éliminée du test.

1.2.3 Besoins des utilisateurs

Les besoins des principaux utilisateurs de données ont également été sérieusement pris en considération dans la mise au point du TRN. Dans certains cas, la publication du Rapport de consultation a entraîné une forte représentation des communautés utilisatrices demandant d'inclure certaines questions et variables au recensement. Par exemple, plusieurs questions relatives à l'habitation ont été retenues pour le test en raison de l'appui massif de la part des utilisateurs.

1.2.4 L'étude de Price Waterhouse

Même si les résultats de cette étude sont traités dans un autre rapport, on doit noter que ce rapport ainsi que d'autres recherches recommandent une clarification et une simplification du questionnaire du recensement. Ces suggestions sont à l'appui des observations faites dans le Rapport de consultation, qui met l'accent sur l'impact qu'une population vieillissante aura sur les questions du recensement et la collecte de données.

2.0 SUJETS DU RECENSEMENT

2.1 Ménages

2.1.1 Responsable du ménage

Pour ce qui est des variables concernant le responsable du ménage (la personne responsable de payer les frais du ménage), le Rapport sur le contenu des consultations recommande que des dispositions soient prises pour consigner le partage de la responsabilité. Cette recommandation a été incorporée au TRN.

2.1.2 Logements collectifs

Le rapport suggère également de modifier les catégories de logements collectifs de façon à mieux viser des groupes de besoins spéciaux. Puisque le TRN n'a pas couvert les logements collectifs, cette recommandation n'a pas été incorporée au test.

2.2 Familles

2.2.1 Enfants sous garde conjointe

La question abordée lors des consultations était de savoir dans quel ménage les enfants dont la garde est conjointe devrait être inscrits le jour du recensement. Parce qu'elle n'était pas appropriée au TRN, là où le nombre d'observations dans un échantillon de 32 000 peut paraître dérisoire, la question du dénombrement des enfants sous garde conjointe a été référée au projet conceptuel du champ de l'enquête. Des améliorations au champ d'enquête en 1991 ont fait partie des recommandations du projet.

2.2.2 Unions libres

La recommandation émanant des consultations concernant l'élargissement de l'éventail des unions libres fera partie d'enquêtes-échantillons. Une meilleure compréhension des changements au sein de la famille et des relations demanderait plusieurs questions détaillées qui ne pourraient faire partie du recensement. Une enquête-échantillon offrirait un meilleur instrument de collecte de données.

De facto, l'état matrimonial est abordé séparément dans la section portant sur l'état matrimonial.

2.2.3 Réseaux de soutien aux personnes âgées

Une fois de plus, c'est un sujet qui demanderait une multitude de questions pour lesquelles une enquête-échantillon serait plus appropriée. Quoique déjà traitée dans l'Enquête sociale générale (1er cycle), cette question fera partie d'une enquête postcensitaire. Sa mise en oeuvre dépend de l'appui provenant d'autres organismes.

2.3 Données démographiques

2.3.1 Date de naissance (âge)

Tel que recommandé, cette variable a été retenue. Le Rapport des consultations propose également d'utiliser la question de l'âge comme un filtre pour pouvoir mener une enquête postcensitaire relative à la santé des personnes âgées, et à leurs besoins d'appui et de services. Tel que mentionné plus haut, cette suggestion est présentement à l'étude. Elle ne nécessiterait aucune nouvelle question dans le TRN ou dans le recensement.

2.3.2 Sexe

Cette variable a été retenue tel que recommandé.

2.3.3 État matrimonial

La recommandation du rapport qui suggère de séparer les aspects juridiques et, de facto, l'état matrimonial, a été suivie pour le TRN. Le test comprend deux questions: état matrimonial légal et le mariage de droit coutumier.

2.4 Autochtones

2.4.1 Statut d'autochtone

Le Rapport de consultation a fait trois recommandations à ce sujet, dont deux ont été incorporées au TRN. Le test ne contient pas de questions distinctes sur l'identité autochtone, cette question étant abordée sous les questions ancestrales et d'autoidentification ethnique. Le test n'inclut pas le statut légal mais permet d'inscrire le nom de tribu, de bande et de nation. Il a été décidé de ne pas inclure le statut autochtone légal dans le TRN parce que le nombre d'observations ne serait pas assez grand pour permettre une évaluation de son efficacité.

2.5 Coûts d'habitation et d'hébergement

2.5.1 Mode d'occupation

Le Rapport de consultation suggérait de retenir et de modifier la question du mode d'occupation pour y inclure les coopératives. La question a été retenue dans le TRN, mais aucune disposition n'a été prise concernant les coopératives. On a cru que le phénomène des coopératives n'était pas encore suffisamment répandu pour être inclus dans le recensement.

Tel que mentionné dans le rapport, les renseignements sur les condominiums sont plus fréquents. Le TRN comporte une question sur les frais de condominium posée au propriétaire de maison seulement.

2.5.2 Type structurel

Il y eu un appui considérable lors des consultations pour retenir la variable sur le type structurel, codée par des recenseurs formés. Le rapport suggère également que les neuf catégories soient réexaminées et simplifiées. Même si la question du type structurel a été incluse dans le TRN afin d'analyser d'autres questions relatives à l'habitation, il n'est pas vérifié. Elle a été codée par les intervieweurs de l'EPA, utilisant les catégories de L'EPA qui sont sensiblement différentes de celles utilisées dans le recensement.

2.5.3 Matériel de chauffage, combustible de chauffage (logement) et combustible de chauffage (eau)

Il y eu un faible appui concernant ces variables lors des consultations et elles n'ont pas été incluses dans le TRN.

2.5.4 Nombre de pièces, nombre de chambres à coucher, période de construction, durée de l'occupation, coûts d'habitation

Ces variables ont eu un niveau d'appui modéré lors du processus de consultation et le rapport n'a pas recommandé leur suppression. Elles font partie du TRN.

2.5.5 Besoin de réparation et valeur du logement

Lors des consultations, le concensus sur ces questions a été qu'elles sont subjectives et qu'elles servaient à collecter des données douteuses et peu fiables. Conséquemment, le rapport recommande de laisser tomber ces questions pour le recensement de 1991. Toutefois, une vaste campagne en réponse au rapport, provenant des utilisateurs du secteur privé et du gouvernement, tel que Clayton Research Associates Limited et la SCHL ont mené à leur inclusion dans le TRN.

2.6 Données ethnoculturelles

Toutes les recommandations relatives aux données ethnoculturelles contenues dans le Rapport des consultations sur le contenu du recensement de 1991 ont été intégrées au TRN.

2.6.1 Origine ethnique

La question sur l'origine ethnique a été séparée en deux éléments, l'élément ancestral et l'autoidentification. La case "Noir" a été éliminée et la case "Canadien" a été ajoutée.

2.6.2 Religion

Le TRN comporte une question sur la religion.

2.6.3 Race

Une question distincte sur la race ou la couleur a été intégrée au TRN.

2.7 Langue

2.7.1 Langue parlée à la maison

Le rapport recommande que la question sur la langue parlée à la maison soit retenue. Elle a été incluse dans le TRN.

2.7.2 Langue maternelle

Les participants aux consultations ont cru que la question de la langue maternelle devrait être divisée en deux parties pour éliminer les possibilités d'ambiguïtés. (Dans les recensements précédents la question qui était formulée ainsi -- "Quelle langue cette personne a-t-elle parlée en premier lieu à la maison dans son enfance" -- était dictée par l'ancienne Loi sur les langues officielles.) Depuis la promulgation de la nouvelle loi, la recommandation découlant des consultations a été intégrée au TRN. La question sur la langue maternelle du TRN demande quelle a été "la première langue parlée à la maison dans l'enfance". La deuxième partie de la question, "toujours comprise", est traitée par la nouvelle question relative aux aptitudes linguistiques.

2.7.3 Connaissance des langues officielles

Les participants aux consultations ont cru que cette variable était subjective et peu fiable. Conséquemment, le rapport suggérait que la qualité de ces données devrait être réévaluée, en prenant en considération la possibilité de laisser tomber la question et de la remplacer par une autre question sur la langue, ce qui a été fait. Dans le TRN, la question portant sur la connaissance des langues officielles a été remplacée par la nouvelle question sur l'aptitude linguistique. De plus, les directives et la définition ont été rendues plus compréhensibles.

2.7.4 Langage par signes

Le Rapport de consultation proposait que le langage par signes soit ajouté à la base de données linguistiques. En raison du nombre d'observations trop faible pour l'intégrer au test, cette recommandation n'a pas été intégrée au TRN. Cette question est toutefois à l'étude pour le recensement de 1991.

2.8 Santé

2.8.1 Incapacité

En 1986, la question sur l'incapacité était incluse dans le recensement pour la première fois. Elle visait à situer les personnes souffrant d'une incapacité de façon à créer un cadre d'échantillonnage pour une enquête postcensitaire sur les personnes ayant une incapacité. Le Rapport de consultation a recommandé de répéter le processus en 1991.

Puisque l'expérience du recensement de 1986 a été considérée un essai adéquat, aucune question sur l'incapacité n'a été intégrée au TRN. Pour ce qui est d'une enquête postcensitaire, elle dépend du financement provenant d'autres sources. La question est présentement à l'étude et aucune décision finale n'a été prise.

2.9 Éducation

2.9.1 Niveau de scolarité

Tel que recommandé, les questions sur le niveau de scolarité ont été retenues pour le TRN. Le rapport suggérait de simplifier la formulation de la question; l'équipe de projet du TRN a fait tous les efforts pour simplifier et clarifier toutes les questions du test.

2.9.2 Domaine principal d'études

Il y eu un appui considérable, lors des consultations, à la question du domaine principal d'études introduite en 1986. Elle a fait partie du TRN.

2.9.3 Grades, diplômes et certificats

Le rapport suggérait de laisser tomber cette variable. Les demandes subséquentes des utilisateurs de données sur du personnel hautement qualifié ont toutefois été suffisamment importantes pour justifier qu'elle soit retenue et intégrée au TRN.

2.9.4 Fréquentation scolaire

Tel que recommandé, la question de la fréquentation scolaire a été incluse au TRN. La question fait une distinction entre la fréquentation à plein temps et à temps partiel. Il n'y a toutefois pas de questions s'adressant spécifiquement à l'éducation permanente; ces données sont disponibles à la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

2.9.5 Enquête de substitution ou données administratives

Même si le rapport suggère d'examiner d'autres sources concernant les données sur l'éducation, il y a une demande considérable des utilisateurs pour retenir la question sur l'éducation comme élément du recensement. À l'aide du recensement, les utilisateurs peuvent faire des classements recoupés des données sur l'éducation avec d'autres renseignements démographiques et socio-économiques.

2.10 Mobilité et lieu de travail

2.10.1 Lieu de résidence il y a cinq ans

Le Rapport de consultation n'a pas suggéré d'apporter de changements à la question sur la mobilité. Toutefois, pour répondre à des besoins des utilisateurs exprimés depuis longtemps, une nouvelle question sur le lieu de résidence il y a un an a été ajoutée au test et la question sur le lieu de résidence il y a cinq ans a été divisée de façon à réduire le fardeau du répondant.

2.10.2 Lieu de travail

Il y a eu un appui considérable de la part des participants aux consultations relativement à la collecte et au codage des données sur le lieu de travail, provenant particulièrement des gouvernements municipaux et régionaux et des planificateurs des transports. Cette question a été incluse au TRN.

2.11 Nuptialité et fécondité

2.11.1 Fécondité

Au cours des consultations un appui largement partagé s'est exprimé pour que la variable sur la fécondité soit retenue pour le recensement de 1991 et pour que les restrictions relatives à l'âge et à l'état matrimonial soit éliminées. La question sur la fécondité a été incluse dans le TRN, mais les restrictions sur l'âge ont été maintenues. Il y a trois raisons de retenir le filtre relatif à l'âge : le nombre de naissances chez les femmes de moins de 15 ans est très faible, le filtre est compatible avec la pratique internationale et avec d'autres questions du recensement comme celles portant sur l'éducation et la participation à la population active, et on a cru que sans une restriction relative à l'âge, la question pourrait s'avérer délicate et pourrait compromettre le test.

2.11.2 Nuptialité

Tel que recommandé dans le rapport, la question portant sur la nuptialité a été incluse dans le TRN.

2.11.3 Antécédents matrimoniaux

Même s'il y a eu un intérêt considérable pour la question des antécédents matrimoniaux au cours des consultations, il n'a pas été suffisant pour suggérer qu'elle fasse partie du recensement. Le rapport indique qu'elle devrait plutôt faire l'objet d'une étude spéciale. Elle a toutefois été intégrée au TRN. La gestion du recensement a cru que la demande des utilisateurs était assez importante pour en justifier le sondage dans le contexte d'un recensement.

2.12 Population active

2.12.1 État d'emploi actuel

Les consultations ont démontré qu'il y avait un appui important à la variable sur la population active dans le recensement. Pour le test, les cinq questions traditionnelles sur la population active (heures travaillées dans une semaine, absence ou mise à pied temporaire, dispositions pour un nouvel emploi, recherche de travail, et raisons de l'incapacité de commencer à travailler) ont été remplacées par une seule question sur l'état d'emploi actuel de façon à réduire la longueur du test. Aucune décision relative au recensement de 1991 ne sera prise tant que l'incidence des modifications ne sera pas évaluée.

2.12.2 Antécédents de travail

Deux questions portent sur les antécédents de travail, date du début du principal emploi et durée de l'expérience de travail. Même si les consultations ont permis de dégager un certain intérêt à ce sujet, il n'a pas été suffisamment important parmi les participants pour justifier une recommandation de l'intégrer au recensement. Le rapport suggère conséquemment que ces questions soient posées dans le cadre d'une enquête comme l'EPA. Toutefois, la demande provenant des utilisateurs en réponse au rapport était assez forte pour que ces questions soient testées dans l'EM-1. Elles ont été intégrées, sous une forme légèrement révisée, au TRN.

2.13 Revenu

2.13.1 Revenu

En ce qui concerne les questions portant sur le revenu, deux choses étaient évidentes lors des consultations : c'est la question la plus délicate et la plus controversée du recensement, et il y a une forte demande de la part des utilisateurs pour qu'elle soit retenue. Le rapport de consultation recommande simplement d'essayer, si possible, de la simplifier. Pour le TRN, la question demeure telle qu'elle était en 1986. Néanmoins, le caractère est plus gros et on a essayé d'améliorer les directives.

2.13.2 Taux de salaire actuel

Tel que recommandé dans le rapport, une question sur le taux de salaire a été testée dans l'EM-1. Elle a été incluse dans le TRN sous une forme révisée et simplifiée.

2.14 Nouveaux sujets

2.14.1 Travail hors du marché du travail : travail bénévole, travail à la maison non rémunéré, garde d'enfants non rémunérée

Les consultations ont indiqué qu'il existait une forte demande pour des données sur ces quatre sujets, et que cette demande provenait de presque tous les secteurs de la communauté des utilisateurs. Conséquemment, le rapport a proposé le sondage de questions sur ces sujets dans le cadre du programme de sondage et l'EM-1 comprenait une question en quatre parties sur le travail hors du marché du travail.

L'analyse des résultats du test indiquait des données de qualité douteuse, comportant des anomalies et des écarts inexplicables (par exemple, une femme ayant un jeune enfant qui déclare passer peu ou pas de temps à la garde de l'enfant). Lors du programme de réinterview il est devenu évident que ces questions n'étaient pas universellement et uniformément comprises par les répondants : ainsi, pour traiter adéquatement ces sujets, il faudrait plusieurs questions détaillées, ce qui est impossible dans le contexte d'un recensement. Une indication supplémentaire a été fournie lors d'une récente enquête de Statistique Canada sur le bénévolat. Même avec un questionnaire complet il y avait certaines différences inexplicables entre les provinces.

De plus, la question de la garde d'enfants non rémunérée a été posée lors de l'Enquête nationale sur la garde des enfants, et les données de cette étude sont maintenant disponibles.

Étant donné qu'il y a des problèmes conceptuels, et le fait que des données exhaustives sur le bénévolat et la garde des enfants non rémunérée sont déjà disponibles, il a été décidé de ne pas inclure ces sujets au TRN. Le consensus de l'équipe de projet et de la gestion du recensement était que ce genre de sujet serait mieux traité dans des études spéciales.

3.0 PRÉSENTATION AU CABINET

L'analyse du Test du recensement national se traduira en une présentation au Cabinet concernant le contenu recommandé du recensement de 1991. La préparation du document débutera en juin 1989, la présentation au Cabinet étant prévue pour le mois d'octobre. Une décision finale du Cabinet sur le recensement de 1991 est attendue en janvier 1990.

ANNEXE A

Recommandations du rapport de consultation sur le contenu du recensement de 1991 relatives au contenu du recensement

Ménages

1. Les participants sont en général satisfaits des variables sur les ménages. Toutefois, l'appui à un changement de la variable sur la personne responsable des frais du ménage est ferme. Une modification en faveur du partage de la responsabilité devant inclure le partage égal et inégal de la responsabilité, il a été recommandé de favoriser cette modification plutôt qu'un ajustement portant strictement sur le partage égal de la responsabilité. Puisque le changement est une modification apportée à une question déjà existante et parce qu'il est fortement appuyé par les participants, son intégration pour 1991 devrait être considérée.
2. L'inclusion d'une modification aux catégories des logements collectifs a également été recommandée. L'intégration de changements appropriés assurerait que les groupes ayant des besoins spéciaux soit ciblés de façon précise dans l'éventualité d'enquêtes postcensitaires.

Familles

1. Parce qu'elles ont reçu un appui considérable de la part des participants au processus de consultation, les questions portant sur l'union libre et les réseaux d'aide aux personnes âgées devraient être posées lors du recensement de 1991, soit en apportant des modifications aux questions existantes, soit en ajoutant de nouvelles variables.

Données démographiques

1. Les questions sur l'âge et le sexe ont été retenues.
2. Étant donné l'unanimité des participants concernant la nécessité de faire une distinction entre le mariage "légal" et le mariage "de facto", ces renseignements devraient être intégrés au recensement de 1991. Des tests devraient être menés pour voir s'il serait préférable qu'il y ait deux cases (une pour le "mariage de facto" et l'autre pour le "mariage légal") pour la question de l'état matrimonial, ou de poser une seule question sur l'état matrimonial "légal" et extrapoler les unions de facto à partir de la relation qui existe avec la personne 1.

3. La question de l'âge est utilisée comme un filtre pour des enquêtes postcensitaires sur la santé des personnes âgées et leurs besoins d'aide et de services.

Autochtones

1. La question distincte portant sur l'identité autochtone devrait être abandonnée pour le recensement.
2. L'identité autochtone devrait être incluse dans la question sur l'origine ethnique. Les résultats de l'Essai modulaire 2 devraient être évalués pour voir si la question pourrait être élaborée pour y inclure le statut légal ainsi que la bande, la tribu ou la nation.
3. S'il s'avérait impossible de collecter des données sur le statut légal dans le recensement de 1991, des efforts devraient être faits pour élaborer et mettre en oeuvre un enquête postcensitaire.

Coûts d'habitation et d'hébergement

1. Le sujet des coûts d'habitation et d'hébergement devrait être retenu pour le recensement de 1991.
2. La fiabilité et la qualité des données de toutes les variables actuelles sur les coûts d'habitation et d'hébergement, particulièrement sur la valeur du logement et sur l'état du logement, devraient être évaluées.
3. La faisabilité d'éliminer des variables peu fiables sur l'habitation et de les remplacer par de nouvelles questions ou de nouveaux sujets, devrait être discutée avec les principaux utilisateurs.
4. La possibilité de collecter certaines variables sur l'habitation telles que l'état du logement, la valeur du logement, et les besoins de réparations par l'entremise d'enquêtes-échantillons devrait être examinée.
5. Le type structurel du logement devrait être inclus dans le recensement de 1991. Il devrait être codé par des recenseurs formés et le résultat devrait faire partie du programme régulier de recensement, et non uniquement en fonction du recouvrement des coûts. Les neuf catégories utilisées en 1981 devraient être réexaminées pour voir si elles pourraient être améliorées et simplifiées. Sinon, elles devraient être retenues.
6. La variable sur le mode d'occupation devrait être retenue pour le recensement de 1991 et adaptée pour inclure les coopératives. Les renseignements sur les condominiums devraient être élargis.

7. La faisabilité d'ajouter de nouvelles questions soit au recensement soit aux enquêtes sur les besoins spéciaux d'habitation pour les personnes âgées devrait être examinée.

Données ethnoculturelles

1. Une question distincte sur la race devrait être ajoutée au recensement de 1991.
2. Le concept actuel de l'origine ethnique devrait être séparé en deux parties : ancestral et autoidentification.
3. "Canadien" devrait avoir sa propre case dans la section sur l'origine ethnique.
4. L'inclusion de la case "Noir" sous sa forme actuelle devrait être réévaluée.
5. La question sur la religion devrait être incluse dans le recensement de 1991.

Langue

1. Le recensement de 1991 devrait comporter des questions sur la langue parlée à la maison et sur la langue maternelle.
2. Des moyens de clarifier et de simplifier les questions actuelles sur la langue devraient être examinés, plus particulièrement, l'ambiguïté sur la variable actuelle relative à la langue maternelle devrait être éliminée, en la divisant par exemple en deux parties.
3. Même si la demande a été considérable concernant des renseignements sur la langue parlée au travail et la langue d'éducation, Statistique Canada a déjà inclus ces sujets au second cycle de l'enquête sociale générale, qui a été menée à l'automne 1986. Ainsi, il a été recommandé que l'adéquation de ces données soit évaluée et discutée avec les principaux utilisateurs et les participants aux consultations.
4. Le langage par signes devrait être ajouté aux bases de données et des tentatives devraient être faites, autant que possible, pour modifier la formulation des questions afin de répondre aux besoins des personnes malentendantes.

En prenant en considération que l'espace dans le questionnaire est limité et qu'il y a une demande considérable concernant de nouvelles questions et de nouveaux sujets, la recommandation suivante a été faite:

5. La qualité des données sur la connaissance des langues officielles devrait être évaluée en envisageant la possibilité de laisser tomber cette question et de la remplacer par une autre question sur la langue ou par une question sur un autre sujet.

Santé

1. Retenir une question sur l'incapacité pour 1991.
2. Collecter des renseignements supplémentaires sur la nature des incapacités dans une enquête postcensitaire. De plus, examiner la possibilité de mener une enquête sur les soins de santé, la fréquence des services, les soins aux personnes âgées et une variété d'autres sujets discutés lors des consultations.

Éducation

1. Retenir la question sur le niveau de scolarité et mettre à l'essai une formulation simplifiée de la question.
2. Laisser tomber la question sur les grades, les diplômes et les certificats.
3. Retenir la question sur le principal domaine d'études.
4. Répéter la question sur la fréquentation scolaire, en demandant aux répondants d'indiquer la fréquentation à temps partiel ou à temps plein, incluant l'éducation permanente pour les adultes.
5. Examiner la possibilité d'obtenir des données sur l'éducation par l'entremise d'enquêtes ou de dossiers administratifs.

Mobilité et lieu de travail

1. Parce qu'elles ont reçu un fort appui lors des consultations, les questions portant sur la mobilité et le lieu de travail devraient demeurer inchangées pour le recensement de 1991.
2. Certaines des modifications proposées lors des consultations, comme le mode de transport au travail, devraient être considérées comme sujets pour des enquêtes spéciales.

Nuptialité et fécondité

1. La variable sur la fécondité devrait être incluse dans le recensement de 1991, parce que la fécondité chez les femmes qui ne se sont jamais mariées forme maintenant une proportion significative de la fécondité globale des femmes canadiennes, la

question devrait être modifiée pour éliminer l'état matrimonial et les restrictions concernant l'âge.

2. Même si elle est de moindre importance pour les participants que la question sur la fécondité, un appui suffisant a été reçu sur la question de la nuptialité pour justifier son inclusion au recensement de 1991.
3. Les antécédents matrimoniaux, autre que la nuptialité, ne devraient pas être inclus dans le recensement de 1991. Même s'il y a eu un intérêt considérable pour cette option, elle demanderait deux nouvelles questions ou plus. Conséquemment, il est recommandé qu'une enquête spéciale, plutôt que le recensement de 1991, serve à élargir cette base de données.

Population active

1. Le sujet de la population active devrait être retenu pour le recensement de 1991.
2. Une question sur le taux de salaire devrait être vérifiée dans le Test du recensement national. Les résultats de ce test devraient être communiqués aux principaux utilisateurs qui ont demandé l'addition de cette variable.
3. L'addition de questions sur les heures de travail, l'adhésion syndicale, les antécédents de travail et d'autres questions relatives à la population active faisant partie de l'Enquête sur la population active et d'autres enquêtes-ménages, devraient être examinés.

Revenu

1. Le sujet du revenu devrait être retenu pour le recensement de 1991.

En prenant en considération le fait que le vieillissement de la population et ses répercussions sur la société canadienne a été une des questions primordiales lors des consultations, une seconde recommandation est nécessaire : tous les efforts devraient être faits pour minimiser le fardeau du répondant et simplifier les questionnaires. Au fur et à mesure que la population vieillit, de plus en plus de gens seront affectés par des limitations d'ordre physique, ce qui aura des répercussions sur leur capacité de remplir des formulaires complexes.

2. Des moyens de simplifier les questions sur le revenu, y compris les abrégés, ou l'introduction d'une plus grande conformité au formulaire d'impôt de Revenu Canada devraient être examinés.

Nouveaux sujets

1. Sonder une question sur le travail à la maison, le travail non rémunéré et le travail bénévole. Ces sujets pourraient être inclus dans la section sur la population active et les résultats seraient utilisés comme filtre pour une enquête postcensitaire comportant des questions plus détaillées sur le travail à la maison, le travail non rémunéré et le travail bénévole.
2. Les sujets sur la garde des enfants et la situation des personnes âgées devraient faire partie d'une enquête postcensitaire.
3. Ne pas inclure de questions sur la justice, le service militaire, les activités de loisirs ou les affiliations syndicales et professionnelles dans le recensement ou dans une enquête postcensitaire.

THE PRINCIPAL AUTHOR OF THIS REPORT IS MARCIA ALMEY

THE AUTHOR ACKNOWLEDGES THE VALUABLE
CONTRIBUTIONS AND ASSISTANCE OF THE MEMBERS OF THE
NATIONAL CENSUS TEST
PROJECT TEAM

February 1989



1.0 INTRODUCTION

This paper documents the integration of the results of the 1991 Census content consultations into the final content of the National Census Test (NCT). It starts with a brief overview of the consultation process, placing the consultations in the context of other aspects of Statistics Canada's preparations for the 1991 Census, in particular the research and testing program. The middle section describes the impact of the consultation recommendations on the NCT. It records which recommendations were incorporated in the NCT, and which not, and explains the rationale behind these choices. The concluding section of this paper discusses the preparation of the submission to Cabinet on the final content of the 1991 Census. Appendix A contains all the 1991 Census Content Consultation Report recommendations.

1.1 Background

Throughout 1987 extensive consultations were conducted on the content of the 1991 Census. While in the past census consultations were generally confined to major users in government and the private sector, for this census the scope of consultations was extended to encompass every sector of Canadian society, including the general public. The range of groups involved included business people and associations, labour organizations, librarians, academics, social service workers, religious and ethno-cultural groups, private citizens, as well as all levels of government.

In total, 88 meetings were held in almost every major city in the country. Over 1,100 people participated in the process, and more than 150 briefs were submitted. The comments received dealt with every aspect of the census.

The consultation process produced many recommendations for future census and sample survey content. The 1991 Census Content Consultation Report (April 1988) documented the consultation process and analyzed participants' comments by census topic and by contributing organization. Where a clear consensus was evident, the views of participants were summarized as recommendations for 1991 Census content. Altogether, the Report contained 46 recommendations for future census content. (All of the recommendations contained in the Report are listed in Appendix A.)

1.2 The Consultation Process and the 1991 Research and Testing Program

The results of the consultations were given formal consideration in the planning and development of the National Census Test. However, they were not the only factors that were taken into account; the results of other initiatives and aspects of Statistics Canada's research and testing program also affected the development of the NCT. In all, the determinants of the NCT were:

- * the consultation recommendations,
- * the results of the modular tests,
- * the evaluation of the 1986 Census,
- * user needs,
- * subject-matter requirements and divisional and Bureau priorities,
- * the Price Waterhouse recommendations and other suggestions to improve and simplify the questionnaire.

Because the consultation recommendations had contributed on an informal basis to the development of the modular tests, the test results in some cases permitted an assessment of their practicality or feasibility in a census environment.

1.2.1 Modular Tests One and Two

Besides the consultation process, the development of the 1991 Census entailed a wide-ranging research and testing program, including methodological studies and plans for testing questionnaires and content options. As part of this program two small tests of content modules were conducted in late 1987 and early 1988. The tests were held in some major cities, using non-probability samples of approximately 3,000 households.

Modular test One (MT-1) focussed on revisions to the nuptiality and fertility questions, new labour market and income questions, and new questions designed to improve coverage. Modular Test Two (MT-2) addressed language, ethno-cultural and mobility status questions.

The results of MT-1 and -2 were analyzed for data quality, response rates, respondent comprehension of the questions, and the sensitivity of questions and topics. Among the conclusions reached were some that impacted on the consultation recommendations. These included:

- * no difficulties were encountered in asking the fertility of unmarried women;
- * it would require more than one or two questions to gather good information on time spent on volunteer work and in-home child care;
- * the race question was seen as offensive by many.

Thus, in spite of the strong demand from all sectors during the consultations for data on housework, volunteer work and unpaid child care, it was evident from the tests that these topics could not be addressed in the census. It would require a special survey of some length and complexity to adequately deal with these subjects.

Most of the questions which proved unsatisfactory in the modular tests were eliminated from the NCT. These included income tax payable, and time spent doing housework, volunteer work, and unpaid child care. MT-2 showed that main language was not a viable substitute for home language; it was apparent from the results that respondents did not have a consistent understanding of the concept.

Other questions, such as mobility status and race, were included in the NCT in revised form. The race question was simplified and shortened, and the standard mobility question clarified and revised to reduce respondent burden.

1.2.2 Evaluation of the 1986 Census

While coverage was not addressed as a content issue during the consultations, the evaluation studies carried out after the 1986 Census indicated a significant increase in undercoverage, from an average of 2.01% in 1981 to 3.21%. As a result plans for the 1991 Census included the development of new questions to improve coverage. The NCT included two new coverage questions and two more that were revised slightly and made more prominent. The question on number of usual residents was dropped from the Test.

1.2.3 User Needs

The needs of major data users were also given serious consideration in the development of the NCT. In some cases, the publication of the Consultation Report led to strong representations from user communities regarding the inclusion of certain questions and variables in the census. Several housing questions, for example, were retained in the Test because of strong user support.

1.2.4 The Price Waterhouse Study

While the results of this study are dealt with in another report, it should be noted that this and other research recommended clarifying and simplifying the census questionnaire. These suggestions supported observations in the Consultation Report, which stressed the impact that an ageing population will have on census questions and data collection.

2.0 CENSUS TOPICS

2.1 Households

2.1.1 Household Maintainer

For the household maintainer variable ("person responsible for household payments"), the Content Consultation Report recommended that provision be made for recording joint sharing of responsibility. This recommendation has been incorporated into the NCT.

2.1.2 Collective Dwellings

The Report also suggested modifying the categories of collective dwellings in order to better target special needs groups. Since the NCT did not cover collective dwellings, this recommendation could not be incorporated into the Test.

2.2 Families

2.2.1 Children under Joint Custody

The topic discussed during the consultations was in which household should joint custody children be counted on Census Day. Because this was not appropriate for the NCT, where the number of observations in a sample of 32,000 might be negligible, the issue of the enumeration of joint custody children was referred to the Conceptual Coverage Project. It has been included in that project's recommendations for coverage improvement in 1991.

2.2.2 Consensual Unions

The consultation recommendation to broaden the range of consensual unions will be addressed in sample surveys. A thorough understanding of changing families and relationships would require several detailed questions, which could not be accommodated in the census. A sample survey would provide a more effective data-gathering instrument.

De facto marital status is discussed separately under marital status.

2.2.3 Support Networks of the Elderly

Again, this is an issue that would require multiple questions that are more appropriate for a sample survey. While already covered in the General Social Survey (Cycle 1), this issue may be addressed by a post-censal survey. Its implementation is dependant on support and funding from other agencies.

2.3 Basic Demographics

2.3.1 Date of Birth (Age)

As recommended, this variable has been retained. The Consultation Report also proposed using the age question as a filter for a post-censal survey on the health of the elderly, and their need for support and services. As discussed above, this suggestion is under investigation. It would require no new questions in the NCT or the census.

2.3.2 Sex

Retained as recommended.

2.3.3 Marital Status

The Report's recommendation to separate legal and de facto marital status has been implemented in the NCT. The Test includes two questions: legal marital status and common-law status.

2.4 Aboriginal

2.4.1 Aboriginal Status

The Consultation Report made three recommendations under this topic, two of which have been incorporated in the NCT. The Test does not contain a separate question on aboriginal identity; this issue is addressed, instead, under the ancestry and ethnic self-identification questions. While the Test does not include legal status, it does permit write-ins for tribe, band or nation. It was decided not to include legal aboriginal status in the NCT because the number of observations would be too few to permit an assessment of its effectiveness.

2.5 Housing and Shelter Costs

2.5.1 Tenure

The Consultation Report suggested that tenure be retained and modified to include cooperatives. Although it has been retained in the NCT, no provision has been made for cooperatives. It was felt that the phenomenon of cooperatives is not yet sufficiently wide-spread to warrant inclusion in the census.

As discussed in the Report, information on condominiums has been expanded. The NCT includes a question on condominium fees, asked of home-owners only.

2.5.2 Structural Type

During the consultations there was considerable support for the retention of the structural type variable, coded by trained enumerators. The Report also suggested that the nine categories be re-examined and simplified. While structural type is included

in the NCT for use in analyzing other housing questions, it is not being tested. It has been coded by LFS interviewers, using LFS categories which differ slightly from those used in the census.

2.5.3 Heating Equipment, Heating Fuel (Dwelling), Heating Fuel (Water)
There was little support for these variables during the consultations and they are not included in the NCT.

2.5.4 Number of Rooms, Number of Bedrooms, Period of Construction, Length of Occupancy, Shelter Costs
During the consultation process there was a moderate level of support for these variable and the Report did not recommend their deletion. They are included in the NCT.

2.5.5 Need for Repair and Value of Dwelling
The consensus in the consultations was that these questions are subjective and that they gather questionable, unreliable data. As a result, the Report recommended that they be dropped from the 1991 Census. However, a strong campaign in response to the Report from industry and government users such as Clayton Research Associates Limited and CMHC led to their inclusion in the NCT.

2.6 Ethno-Cultural

All of the ethno-cultural recommendations contained in the 1991 Census Content Consultation Report have been incorporated into the NCT.

2.6.1 Ethnic Origin
The ethnic origin question has been split into two components, ancestry and self-identification. The mark-box "Black" has been removed from both questions, and "Canadian" has been added.

2.6.2 Religion
The NCT includes a question on religion.

2.6.3 Race
A separate question on race or colour has been incorporated into the NCT.

2.7 Language

2.7.1 Home Language
The Report recommended that home language be retained; it is included in the NCT.

2.7.2 Mother Tongue

Consultation participants felt that the mother tongue question should be split into two parts to remove possible ambiguity. (In previous censuses the wording of the question -- "language first learned in childhood and still understood" -- was determined by the former Official Languages Act.) With the proclamation of the new Act, the consultation recommendation has been incorporated into the NCT. The NCT mother tongue question asks language "first spoken at home in childhood." The second part of the question, "still understood," is covered by the new language ability question.

2.7.3 Knowledge of Official Languages

There was considerable feeling among consultation participants that this variable is subjective and unreliable. The Report, therefore, suggested that the quality of these data should be reassessed, with a view to possibly dropping the question and replacing it with another language question. This has, in fact, been done. In the NCT knowledge of official languages has been replaced by the new language ability question. In addition, the instructions and definition have been made more explicit.

2.7.4 Sign Language

The Consultation Report proposed that sign language be added to the language databases. Because the number of observations would be too few to warrant including it in the Test, this recommendation was not incorporated into the NCT. It is, however, under consideration for 1991.

2.8 Health

2.8.1 Disability

In 1986 a question on disability was included in the census for the first time. It was intended to locate disabled persons in order to create a sampling frame for a post-censal survey of disabled persons. The Consultation Report recommended repeating the process in 1991.

Because the experience of the 1986 Census was considered an adequate test, no question on disability was included in the NCT. As for a post-censal survey, it is contingent on funding received from other sources. At this stage it is under investigation and no final decision has been taken.

2.9 Education

2.9.1 Level of Schooling

As recommended the questions on level of schooling have been retained in the NCT. The Report suggested simplifying the wording

of the question; the NCT project team made every effort to simplify and clarify all questions in the Test.

2.9.2 Major Field of Study

During the consultations there was considerable support for the question on major field of study introduced in 1986. It has been repeated in the NCT.

2.9.3 Degrees, Diplomas and Certificates

The Report suggested dropping this variable. However, subsequent user demand for data on highly qualified personnel was sufficiently high to warrant its retention and inclusion in the NCT.

2.9.4 School Attendance

As recommended, the school attendance question has been included in the NCT. The question distinguishes between full- and part-time attendance. There is no question specifically about continuing education, however; these data are available from Education, Culture and Tourism Division.

2.9.5 Substituting Survey or Administrative Data

While the Report suggested investigating alternate sources for data on education, there is considerable user demand for retaining education as a census component. With the census, users can cross-classify education data with other demographic and socio-economic information.

2.10 Mobility and Place of Work

2.10.1 Place of Residence 5 Years Ago

The Consultation Report did not suggest making any changes to the mobility question. However, to meet long-standing user needs, a new question on place of residence one year ago has been added to the Test, and the question on place of residence five years ago has been split in order to reduce respondent burden.

2.10.2 Place of Work

Among participants in the consultations there was a great deal of support for the collection and coding of place of work data, particularly from municipal and regional governments, and from transportation planners. This question has been included in the NCT.

2.11 Nuptiality and Fertility

2.11.1 Fertility

During the consultations there was wide-spread support for retaining the fertility variable in the 1991 Census, and for removing the age and marital status restrictions. The fertility

question was included in the NCT, but the age restriction is maintained. There were three reasons for retaining the age filter: the number of births to women under 15 years is very small; the filter is consistent with international practice and with other census questions such as education and labour force participation; and it was felt the potential sensitivity of the question without an age restriction could jeopardize the Test.

2.11.2 Nuptiality

As recommended by the Report, nuptiality was included in the NCT.

2.11.3 Marital History

While there was considerable interest shown in marital history during the consultations, it was not sufficient to suggest that it should be a part of the census. Instead, the Report indicated that it should be addressed in a special study. It has, however, been included in the NCT. Census management felt that user demand was strong enough to warrant testing it in a census context.

2.12 Labour Force

2.12.1 Current Employment Status

The consultations showed that there was strong support for the labour market component in the census. For the Test, five traditional labour force questions (hours worked in reference week, temporary absence or lay-off, arrangement for new job, looked for work, and reasons unable to start work) were replaced by one, current employment status, in order to reduce the length of the Test. No decision will be made for the 1991 Census until the impact of the modification has been evaluated.

2.12.2 Work History

Work history comprises two questions, date started main job and length of work experience. While the consultations showed some interest in this subject, it was not sufficiently high among participants to warrant a recommendation that it be included in the census. As a result, the Report suggested that it be addressed in a vehicle like the LFS. However, user demand in response to the Report has been strong, and these questions were tested in MT-1. They were included in a slightly revised form in the NCT.

2.13 Income

2.13.1 Income

With regard to the income question two things were apparent during the consultations: it is the most sensitive and controversial question in the census; and there is strong user demand and support for retaining it. The Consultation Report simply recommended trying, if possible, to simplify it. In the NCT, the

question remains as it was in 1986. Nevertheless, the type face is larger, and attempts have been made to improve the instructions.

2.13.2 Current Pay Rate

As recommended in the Report, a question on wage rates was tested in MT-1. It is included in a revised and simplified form in the NCT.

2.14 New Topics

2.14.1 Non-Market Labour: Volunteer Work, Unpaid Housework, Unpaid Child Care

The consultations showed that there was strong demand for data on these four topics, and that the demand came from almost every sector of the user community. Consequently, the Report proposed testing questions on these subjects as part of the testing program and MT-1 included a four-part question on non-market labour.

The analysis of the results of the test showed data of dubious quality, with anomalies and unexplained variations (eg, women with young children indicating little or no time spent in child care). During the re-interview program it became apparent that the concepts behind these questions were not universally and uniformly understood by respondents; thus, to deal adequately with these subjects would require several detailed questions, which is impossible in a census context. A further indication was provided by the recent Statistics Canada survey on volunteerism. Even with an extensive questionnaire there were some unexplained differences between provinces.

In addition, the issue of unpaid child care has been addressed in the National Child Care Survey, and data from that study are now available.

In view of the conceptual problems, and the fact that extensive data on volunteer work and unpaid child care are already available, it was decided not to include these topics in the NCT. The consensus of the project team and census management was that topics such as these can be better addressed in special studies.

3.0 CABINET SUBMISSION

The analysis of the National Census Test will feed into the submission to Cabinet on recommended content of the 1991 Census. Preparation of the document will begin in June 1989, with submission to Cabinet scheduled for October. A final decision from Cabinet on the 1991 Census is expected January 1990.

APPENDIX A

1991 Census Content Consultation Report Recommendations for Census Content

Households

1. Participants are satisfied in general with the household variables. However, support for a change to the person responsible for household payments variable is solid. Because a modification in favour of joint sharing would include both equal and unequal sharing of responsibility, it is recommended that this modification be preferred to a strictly equal sharing adjustment. Since the change is a modification to an existing question and because it is so strongly endorsed by participants, it should be considered for implementation in 1991.
2. Also recommended for inclusion in the 1991 Census is a modification of collective dwelling categories. Incorporation of appropriate changes would help ensure that special needs groups would be accurately targeted for possible post-censal surveys.

Families

1. Because they received strong support from participants in the consultation process, consensual unions and support networks for the elderly should be addressed in the 1991 Census either through modification of existing questions or the addition of new variables.

Basic Demography

1. Retain the age and sex questions.
2. Given the near unanimity of participants on the need to establish a distinction between legal" marriages and "de facto" marriages, this information should be added to the 1991 Census. Tests should be done to see whether it would be better to have two boxes (one labelled "de facto marriage", and the other "legal marriage") for marital status, or to ask only for "legal" marital status and deduce de facto unions from the relationship to Person 1.
2. Use age as a filter for post-censal surveys on the health of the elderly and their need for support and services.

Aboriginal

1. The separate question on aboriginal identity should be dropped from the census.
2. Aboriginal identity should be included as part of the ethnic origin question. The results of Modular Test 2 should be evaluated to see whether the question can be enhanced to include legal status, as well as band, tribe or nation.
3. Should it prove impossible to collect information on legal status in the 1991 Census, efforts should be made to develop and implement a post-censal survey.

Housing and Shelter Costs

1. The housing and shelter costs topic should be retained in the 1991 Census.
2. The reliability and data quality of all current housing and shelter costs variables, in particular value of dwelling and condition of dwelling, should be investigated.
3. The feasibility of deleting unreliable housing variables and replacing them with new questions, or topics, should be discussed with major users.
4. The possibility of collecting some housing variables such as dwelling condition, dwelling value, and need for repairs through sample surveys should be examined.
5. Structural type of dwelling should be included in the 1991 Census. It should be coded by trained enumerators and the output should be part of the regular census program, not produced only on cost recovery. The nine categories used in 1981 should be reexamined to see if they could be improved and simplified. If not, they should be retained.
6. The tenure variable should be retained in 1991 and adapted to include cooperatives. Information on condominiums should be expanded.
7. The feasibility of adding questions, to either the census or surveys, on the special housing needs of elderly or disabled persons should be investigated.

Ethno-Cultural

1. A separate question on race should be added to the 1991 Census.
2. The current ethnic origin concept should be separated into two parts: ancestry and self-identification.
3. "Canadian" should be included as a mark box under ethnic origin.
4. The inclusion of "Black" in its present form under ethnic origin should be reassessed.
5. The question on religion should be included in the 1991 Census.

Language

1. The 1991 Census should include questions on home language and mother tongue.
2. Ways of clarifying and simplifying the current language questions should be investigated; in particular, the ambiguity should be removed from the current mother tongue variable, possibly by splitting it into two parts.
3. While there was considerable demand for information on language of work and education, Statistics Canada has already included these topics in the second cycle of the General Social Survey, which was conducted in the autumn of 1986. It is therefore recommended that the adequacy of these data be assessed and discussed with the principal users and consultation participants.
4. Sign language should be added to the databases, and attempts should be made, as much as possible, to modify the wording of questions to meet the needs of the hearing impaired.

In view of the fact that space on the census questionnaire is limited, and that there were considerable demands for new questions or topics, the following recommendation is made:

5. The quality of the knowledge of official languages data should be assessed with a view to potentially dropping this question and replacing it with another language question, or with one on another topic.

Health

1. Retain a question on disability in 1991.
2. Gather additional information on the nature of disabilities in a post-censal survey. In addition, examine the possibility of conducting a survey on health care, the frequency of services, care of the elderly and various other subjects brought up during the consultations.

Education

1. Retain the question on level of schooling and test a simpler wording of the question.
2. Drop the question on degrees, diplomas and certificates.
3. Retain the question on main field of study.
4. Repeat the question on school attendance, asking respondents to indicate full-time or part-time attendance, including continuing education for adults.
5. Examine the possibility of obtaining data on education through surveys or from administrative records.

Mobility and Place of Work

1. Because they received strong support in the consultations, both the mobility and place of work questions should be retained unchanged in the 1991 Census.
2. Some of the modifications proposed during the consultations, such as mode of transportation to work, should be considered as topics for special surveys.

Nuptiality and Fertility

1. The fertility variable should be included in the 1991 Census; because the fertility of never-married women now forms a significant proportion of the overall fertility of Canadian women, the question should be modified to remove the marital status and age restrictions.
2. Although of less interest to participants than the fertility issue, sufficient support was received for nuptiality to warrant its inclusion in the 1991 Census.

3. Marital history, other than nuptiality, should not be included in the 1991 Census. While there was considerable interest in this option, it would entail two or more new questions. Accordingly, it is recommended that a special survey, rather than the 1991 Census, be used to expand this database further.

Labour Force

1. The labour force topic should be retained in the 1991 Census.
2. A question on wage rates should be tested in the National Census Test. The results of this test should be communicated to the major users who requested the addition of this variable.
3. The addition of questions on hours of work, union membership, work history and other labour force-related questions to the Labour Force Survey or other household surveys should be examined.

Income

1. The income topic should be retained in the 1991 Census.

In view of the fact that the ageing of the population, and its implications for Canadian society, was one of the overriding issues that emerged during the consultations, a second recommendation is necessary: every effort should be made to minimize respondent burden and simplify questionnaires. As the population ages, more people will be affected by physical limitations that will impact their ability to complete complex forms.

2. Ways of simplifying the income questions, including shortening the questions, or introducing greater conformity to the Revenue Canada income tax form, should be examined.

New Topics

1. Test a question on work done at home, unpaid work and volunteer work. These topics could be included in the labour force section, and the results would then be used as a filter for a post-censal survey with more detailed questions on work done at home, unpaid work and volunteer work.
2. The topics of child care and situation of the elderly should be addressed in a post-censal survey.
3. Do not include questions on justice, military service, leisure

activities, or union and professional affiliations in either the census or a post-censal survey.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA



1010329422

Cr 003

c. 2

